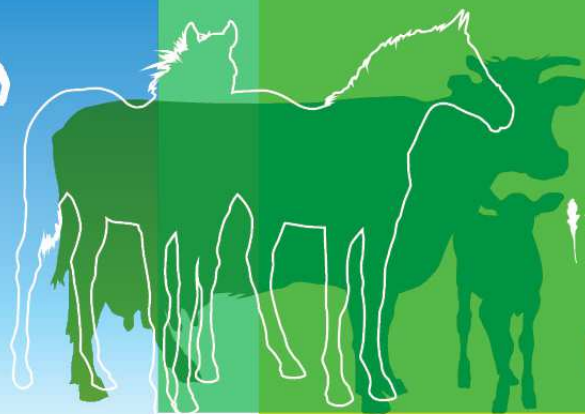


La gentiane

28 octobre 2015

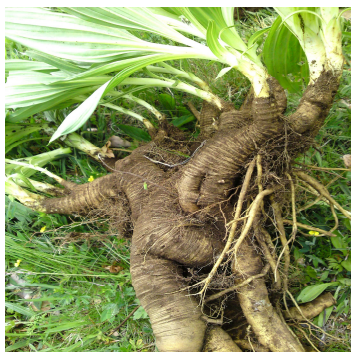
Conseil spécialisé PPAM



Caractéristiques

- ✓ Plante pérenne atteignant 1,50 m à 2 m composée de grandes fleurs jaunes (floraison de juin à août).
- ✓ Le système racinaire est constitué d'un rhizome duquel partent de grosses racines qui s'enfoncent dans le sol. Le poids d'une racine récoltée varie entre 600 g et 3 kg.
- ✓ Plante de montagne qui pousse au dessus de 800 m d'altitude.
- ✓ Maturité entre 7 et 10 ans.
- ✓ Sa durée de vie peut atteindre une cinquantaine d'années.
- ✓ Récolte des racines sur une période de 6 mois (mai à octobre).





Les usages de la gentiane



Usage médicinal

Depuis 1818, la gentiane jaune est inscrite à la Pharmacopée française et libérée du monopole pharmaceutique depuis 1979.

La gentiane jaune a de nombreuses vertus thérapeutiques (estomac, foie ...).

Plante stimulante, elle est aussi utilisée comme antidépresseur.



Formes de commercialisation de gentiane

- ✓ en herboristerie (préparation de tisanes et décoctions),
- ✓ en complément alimentaire présenté sous différentes formes (poudre, extrait, teinture mère).





Alimentation

Les racines sèches peuvent être utilisées comme épices ; confites, en pâtisserie, dans la composition de plats sucrés/salés ...

Boisson

La gentiane jaune entre dans la composition de nombreuses boissons alcoolisées apéritives et digestives (liqueurs, bières, vins).

Les racines sont utilisées fraîches pour la fabrication de l'eau de vie ou séchées et vendues à des grossistes pour les laboratoires pharmaceutiques et fabricants de liqueurs.

Parmi les principaux fabricants d'alcool et liqueurs : Société Pernod, Société Avèze, Distillerie Louis Couderc, Distillerie des Terres Rouges, Société Marius Bonal.

La distillerie est très « gourmande en racine » ; il faut compter 15 kg de racines fraîches pour 1 litre d'eau de vie de gentiane.



Aire de répartition et statut de protection

👉 Aire de répartition de la gentiane jaune en Europe

- France (Massif central, Pyrénées, Alpes)
- Espagne, Italie
- Montagnes du sud de l'Europe jusqu'en Asie occidentale (Bulgarie, Roumanie, Croatie...)

👉 Réglementation

✓ *en Europe*

- espèce menacée dans plusieurs pays d'Europe
- figure sur l'annexe V de la directive Habitat et aussi sur l'annexe D de la réglementation CE d'un point de vue commercial

✓ *en France*

- figure dans l'arrêté ministériel du 13 octobre 1989 relatif aux espèces végétales sauvages (les arrêtés sont très variables selon les régions et départements)

Aire de répartition de la gentiane jaune en Europe

(source CPPARM)

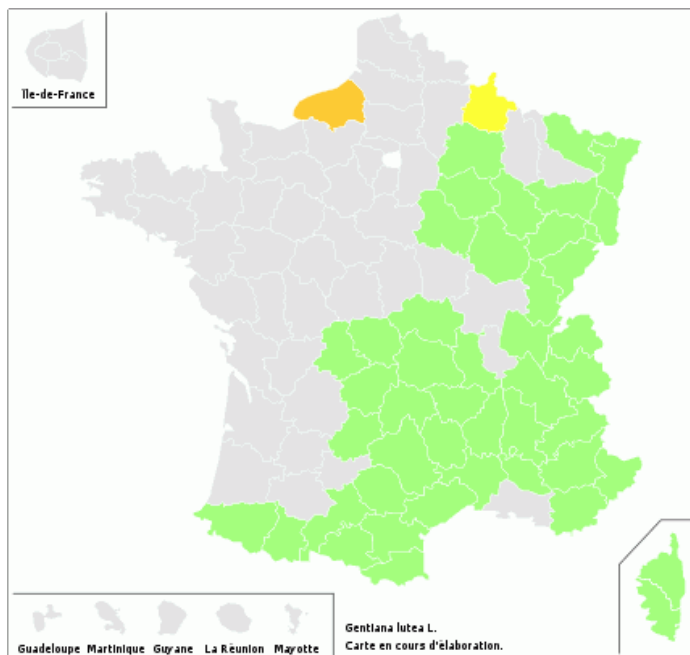


La filière gentiane en France

👉 Production française

La gentiane jaune est une plante d'estive présente sur la majorité des massifs français ; la principale zone de production étant le Massif central qui avoisine les 1 000 à 1 500 t/an de racines fraîches (dans les années 1980, la production nationale représentait environ 2 500 t/an).

- ✓ consommation française d'environ 600 à 1 000 t



Légende :

- présence
- présence à confirmer
- présence (douteux)





⚡ La cueillette

Représente plus de 80 % de la production française de gentiane jaune.

L'activité de gentianaire est saisonnière. Les arracheurs assurent donc plusieurs emplois et peuvent être inscrits à la MSA dans le cadre d'une autre activité.

Ils sont aussi parfois auto-entrepreneurs ou en micro-entreprise (inscrits à la CCI – Chambre de commerce et d'industrie).

On dénombre :

- plus d'une centaine de gentianaires indépendants ou salariés
- une dizaine d'entreprises qui organisent des chantiers d'arrachage pour le Massif central



⚡ La culture

Plante traditionnellement prélevée en milieu naturel, la gentiane jaune peut être mise en culture.

- représente 10 à 20 % du volume de la production française
- 16 exploitations recensées en 2010 (données RGA – recensement général agricole) pour 50 ha
- en 2015 la superficie est estimée à 60/70 ha
- les rendements en racine varient entre 20 et 50 t/ha
- la gentiane est généralement récoltée après 7 ans de culture, lorsque les rendements atteignent 25-30 t/ha

Les filières étrangères

- ✓ Très peu de données disponibles.
- ✓ La France est le principal pays producteur.
- ✓ L'exportation est effectuée par des grossistes et négociants ou directement vendue aux clients (transformateurs de l'industrie agro-alimentaire, pharmaceutique, vétérinaire et cosmétique).
- ✓ Les régions montagneuses de l'Espagne, de l'Italie et des pays de l'Est produisent de la gentiane mais celle du Massif central semblerait plus appréciée.
- ✓ L'arrachage est réglementé dans plusieurs pays d'Europe, voire interdit (Allemagne, Suisse, Autriche, Espagne...).
- ✓ Il existerait une production illégale au marché noir dans les Balkans.
- ✓ Constat d'une surexploitation dans plusieurs de ces pays et particulièrement en Turquie dans les montagnes d'Anatolie où elle est menacée d'extinction (UNIDO, 2006 – United nations industrial development organization).
- ✓ Mise en place de culture de gentiane sur des petites surfaces dans certains pays (ex : une dizaine d'ha en Serbie).
- ✓ Taïwan n'est pas producteur de gentiane mais utilisateur en tant que plante médicinale (UNIDO, 2006), mais aucune information quant au volume de sa consommation.

Marché de la gentiane

La plante est utilisée pour ses nombreuses vertus et intéresse essentiellement les secteurs :

- ⇒ pharmaceutique et vétérinaire
- ⇒ cosmétique
- ⇒ agro-alimentaire et tout particulièrement dans la fabrication des boissons (Suze, Salers, Avèze, Picon, Vermouth...)

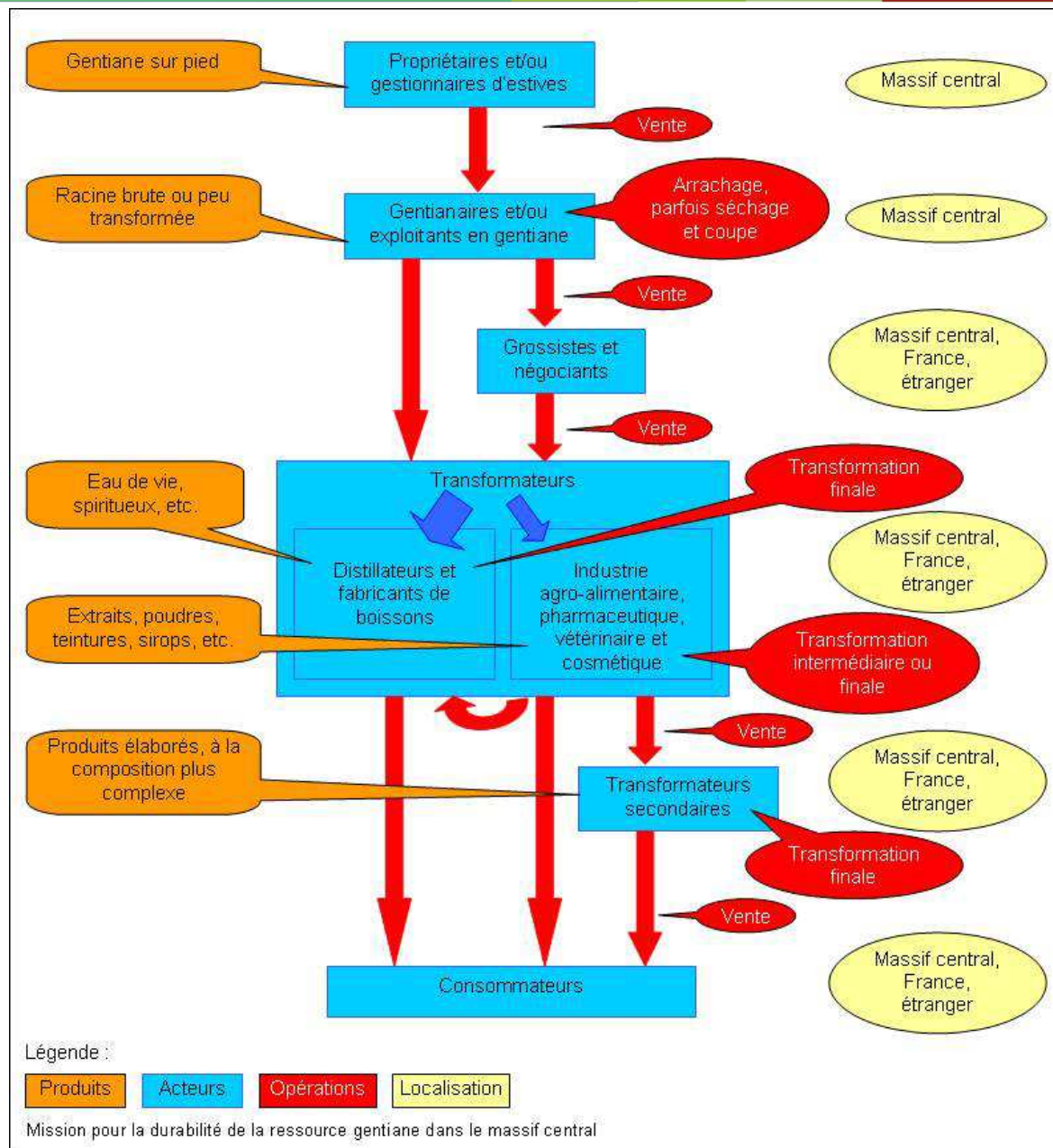


👉 **Marché français**

Les acteurs de la production française

Les professionnels de la filière sont principalement répartis entre le Massif central, les Alpes et les Pyrénées

- ✓ producteurs
- ✓ arracheurs
- ✓ collecteurs
- ✓ négociants
- ✓ transformateurs





L'Association Interprofessionnelle de la Gentiane jaune

Crée en mars 2014, l'Association est constituée
d'une trentaine de professionnels

Ses objectifs :

- ✓ sauvegarder la ressource
- ✓ développer la filière
- ✓ valoriser et promouvoir la gentiane et ses produits

Sa priorité : réaliser une charte de production de gentiane durable

Mise en place de 3 groupes projets :

- ① le groupe « Charte » qui s'intéresse plus particulièrement aux aspects environnementaux
- ② le groupe « Observatoire » dont le but est de centraliser les données économiques
- ③ le groupe « Statuts, réglementation et droit du travail » dont l'objectif est d'effectuer un état des lieux des problèmes et besoins relatifs aux aspects sociaux de la production

En avril 2015, publication d'un document pédagogique à destination des arracheurs, exploitants et propriétaires/gestionnaires d'estives : « guide de bonnes pratiques de production de gentiane ».

Evolution du prix moyen au kg des matières premières en gros

Racines	1995/1996	2003/2004	2008/2009	2014/2015
Fraîches	6,5 à 10F (1 à 1,50€)	1 à 1,50€	1,40 à 1,80€	1,45 à 2€
Sèches	25 à 40F (3,80 à 6€)	6,3 à 11€	7 à 11€	8 à 8,50€

Constat d'un manque certain de données qui justifie la création d'un observatoire économique de la filière gentiane en France.



Commerce extérieur

Jusqu'en 2005, la gentiane avait sa propre rubrique douanière (12-11-90-902) concernant les « racines fraîches et sèches de gentiane ».

- ⇒ Les exportations identifiées concernaient l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse, le Japon et les USA.
- ⇒ Les importations provenaient d'Espagne, d'Italie, des Pays d'Europe de l'Est.

Aucune information n'est disponible quant à la destination finale de ces importations.

Depuis 2006, la gentiane apparaît dans le chapitre 12-11 « Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires, frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés » à la rubrique 12-11-9086 qui concerne les « autres ».

N'ayant plus de rubrique douanière spécifique, il est nécessaire de réaliser des enquêtes auprès des professionnels (exploitants, négociants et grossistes) pour étudier les flux de gentiane au niveau du commerce international.

Actuellement, la seule rubrique douanière mentionnant la gentiane concerne une catégorie des alcools de gentianes.



CONCLUSION

En France, la gentiane est une production traditionnelle des zones de montagne.

Elle participe au maintien d'une activité dans ces zones difficiles et peu attractives d'un point de vue économique.

Le métier de gentianaire s'inscrit dans notre patrimoine culturel. Il requière un réel savoir-faire.

La gentiane française, et notamment la gentiane d'Auvergne jouit d'une notoriété certaine qui pourrait être valorisée.

Ressource : incertitudes liées à l'état de la ressource et à de possibles réglementations ou interdictions d'arrachage de racines sauvages d'où l'importance du travail sur la gestion durable de la ressource.

Aspects économiques : Cette filière dispose de peu de visibilité sur le marché au niveau français et international

- ✦ nombre de cueilleurs
- ✦ volumes de production (cueillette et culture)
- ✦ commerce français
- ✦ commerce extérieur

Une étude plus poussée serait à réaliser en partenariat avec l'Association interprofessionnelle de la gentiane jaune pour construire l'observatoire de cette filière.



Merci de votre attention